

Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article868

En Espagne aussi, au Népal encore

- Ils ont fait, font, feront des Constituantes - Espagne -



Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Suite à l'abdication du Roi, des forces laïques demandent une Constituante en Espagne.

A l'autre bout du Monde, c'est au Népal que la question se pose.

EUROPA LAICA demande une consultation citoyenne pour engager un processus constitutionnel, NOTRE PROJET LAIQUE SE HEURTE A UN STATUT DU CHEF DE L'ÉTAT MONARCHIQUE OBSOLETE.

Ce matin, le chef du gouvernement a annoncé l'abdication de l'héritier du franquisme : Juan Carlos. Il le fait en faveur de son fils, sans respecter le principe constitutionnel d'égalité des sexes. Y compris sur cette importante question , le forme de l'Etat monarchique est obsolète.

Notre projet laïque s'oppose a de nombreuses positions politiques confessionnelles, où la démocratie réelle est entrain de disparaître, la participation citoyenne est éliminée au fur et à mesure, la Res Publica et les droits sont progressivement restreints.

Notre projet laïque s'affronte aussi à une monarchie confessionnelle catholique.

Notre sentiment républicain, laïque et éclairé, va au delà de la forme de l'Etat. Bien entendu nous le souhaitons républicain. Notre projet suppose une société profondément démocratique, ce qui veut dire la laïcité des institutions, la justice sociale (et non la charité), la répartition des bénéfices économiques, la dignité du travail, la promotion et la défense des droits de l'homme et de l'enfance avec toutes ses conséquences, les libertés pleines, l'enseignement laïque, l'élimination des privilèges aux religions ... sont notre objectif majeur.

Comme défenseur de la Res Publica et de l'égalité des droits de tous les êtres humains nous ne pouvons accepter une forme d'état qui légitime des personnes qui profitent de privilèges et d'impunités. Une institution médiévale, la monarchie, qui en appelle aux origines divines, est quelque chose d'inacceptable pour tout laïque.

La direction d'Europa Laica appuie les mobilisations qui aujourd'hui et demain vont demander que les citoyens se prononcent pour qu' enfin se fasse quelque chose qui aurait du avoir lieu en 1978, avant que soit approuvée la constitution. C'est à dire, aller vers un projet constituant républicain comme cadre général, a partir duquel puisse se construire un état laïque.

Madrid le 2 juin 2014.

www.laicismo.org - europalaica@europalaica.org

Le débat à l'Assemblée Constituante du Népal

Aussi surprenant que cela puisse paraître aux yeux des observateurs occidentaux, souvent enclins à suivre quelques préjugés relativement ethnocentrés, l'expérience de l'Assemblée Constituante du Népal (http://www.can.gov.np/en) ne manque pas d'intérêt. Elle est composée aujourd'hui de 601 membres, élus pour 1/3 au scrutin direct, et 2/3 à la proportionnelle, en ajoutant 26 membres siégeant au Parlement après avoir été désigné par le gouvernement.

Dans un premier temps, une première Assemblée Constituante fut convoquée en 2008 à Katmandou. Elle avait pour but d'écrire une nouvelle Constitution. Le Parti Communiste Maoïste représentait la principale force politique à l'Assemblée. La Constituante décréta l'abolition de la monarchie. Progressivement, des divisions importantes virent le jour entre les neuf principales sensibilités politiques composant la Constituante. En raison de longueur de procédure et de ces divisions, l'Assemblée ne fut pas en mesure de rédiger directement une Constitution et eut recours à des nouvelles élections. La nouvelle Assemblée Constituante siège depuis novembre 2013, composée d'une trentaine de partis et de sensibilités politiques diverses. Répartis en plusieurs comités, les membres organisent l'écriture de la prochaine Constitution du Népal, après de vives discussions. Le résultat donnera lieu, sur l'exemple islandais, à un référendum populaire. En ce moment, comme nous le rapporte ce 2 juin le journal népalais, *The Himalayen* [1], un débat sur le fédéralisme se trouve particulièrement animé, en raison des enjeux conflictuels: le fédéralisme doit-il reposer sur une base unique ou sur plusieurs identités, respectueuses des particularités? Des voix plurielles se font entendre, allant de partisans d'un fédéralisme unitaire jusque, à l'inverse, aux opposants à ce principe, au nom d'une pleine autonomie et décentralisation, gain de paix civile.

L'exemple népalais est très instructif.		

[1] http://www.thehimalayantimes.com/fullNews.php?headline=Federalism+debate+continues+in+Constituent+Assembly&NewsID=416832&a=3